



Communiqué de Presse

21 septembre 2009

## L'Insee désinforme, les médias suivent, la France plonge...

Les Echos, la Tribune, BFM radio, L'Entreprise, L'Usine nouvelle... Tous ont repris les chiffres "mis en avant" par l'Insee, qui a réussi une nouvelle fois à piéger les médias sur les revenus des patrons. Publiant le 18 septembre un "Panorama des indépendants – emplois et revenus", l'Insee a choisi de communiquer sur la rémunération des dirigeants d'entreprises percevant un salaire, soit uniquement 190 000 personnes à comparer aux 2,3 millions de patrons tirant leur revenu des seuls bénéficiaires de leur entreprise. Et tous les médias reprennent en boucle qu'un patron gagne en moyenne 58 260 euros par an, soit 4 855 euros par mois (1) en pensant donner une image fiable des revenus d'activité du patronat en France.

En vérité, l'Insee sait pertinemment que le revenu d'activité des patrons pris dans leur ensemble, est très largement inférieur au chiffre vendu aux médias. Alors que 10% des patrons non-salariés non agricoles déclarent une rémunération négative ou nulle en 2007, soit 230 000 patrons, l'Insee publie des statistiques sur les entrepreneurs individuels (2) qui ne prennent en compte que les patrons qui déclarent un revenu positif, c'est-à-dire dont l'activité a dégagé un bénéfice permettant de rémunérer le chef d'entreprise ! Avec la crise économique et financière, ils sont aujourd'hui encore davantage à ne plus se payer. Ne pas les prendre en compte fausse alors gravement la mesure du revenu moyen des patrons et permet de faire remonter la moyenne : l'Insee annonce alors un revenu moyen d'un non-salarié de 33 400 euros par an.

Or, l'étude précédente de l'Insee, parue en février 2008 (3) et peu diffusée au monde politique et médiatique, révèle que le revenu moyen des non-salariés, non amputé des revenus nuls ou négatifs, est en 2005 de 22 100 euros par an, soit 1 850 euros par mois (4) : cela représente moins de la moitié du chiffre publié aujourd'hui par la presse comme référence du salaire patronal. Et encore faudrait-il rapporter ce montant aux nombres d'heures travaillées. L'Insee indique que "La durée habituelle de travail est, pour les non-salariés, d'un peu plus de 52 heures par semaine", précisant dans la même étude : "On ne dispose d'aucune information sur le volume de travail des non-salariés non agricoles"... Nous estimons pour notre part que le chiffre de l'Insee est sous évalué d'au moins 20% ! En reprenant le revenu moyen global de 22 100 euros par an rapporté au nombre d'heures travaillées, les patrons perçoivent donc en moyenne un revenu horaire inférieur au Smic.

Fausser à ce point la perception de l'opinion sur la réalité des revenus des patrons fait penser à ces partis politiques et syndicats qui par démagogie populiste grossissent le trait à l'extrême et ne communiquent que sur les salaires des dirigeants du CAC40 pour mieux livrer le "patronat" à la vindicte populaire. Cela contribue surtout à fausser le jugement des décideurs politiques et des services de Bercy qui travaillent sur des données tronquées : l'entreprise vue par l'Insee apparaît ainsi comme une réserve d'argent dans laquelle on peut puiser sans fin, et non comme un moyen de créer de la richesse. Dès lors, même le ministère de l'Economie le plus vertueux ne pourrait qu'être impuissant à contenir une pression fiscale et sociale destructrices sur les ressources vitales des patrons et leur capacité d'investissement. Avec une telle désinformation, la France n'est pas prête à sortir de la crise.

(1) Les salaires des dirigeants de société en 2007 (p12 du document PDF)

[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ref/revaind09b.PDF](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/revaind09b.PDF)

(2) Les revenus non nuls des non-salariés en 2007 (p11 du document PDF)

[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ref/revaind09b.PDF](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/revaind09b.PDF)

(3) Insee Première

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1175/ip1175.pdf>

(4) Les revenus nets des entrepreneurs individuels en 2005

[http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATRAI04127](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATRAI04127)

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !  
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises.

Association loi 1901 - 24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - [www.lescreateurs.org](http://www.lescreateurs.org)